



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
Commune de Cazouls-lès-Béziers

Modification N° 2 du
Plan Local d'Urbanisme
pour permettre notamment les extensions modérées
des constructions en zone UE1

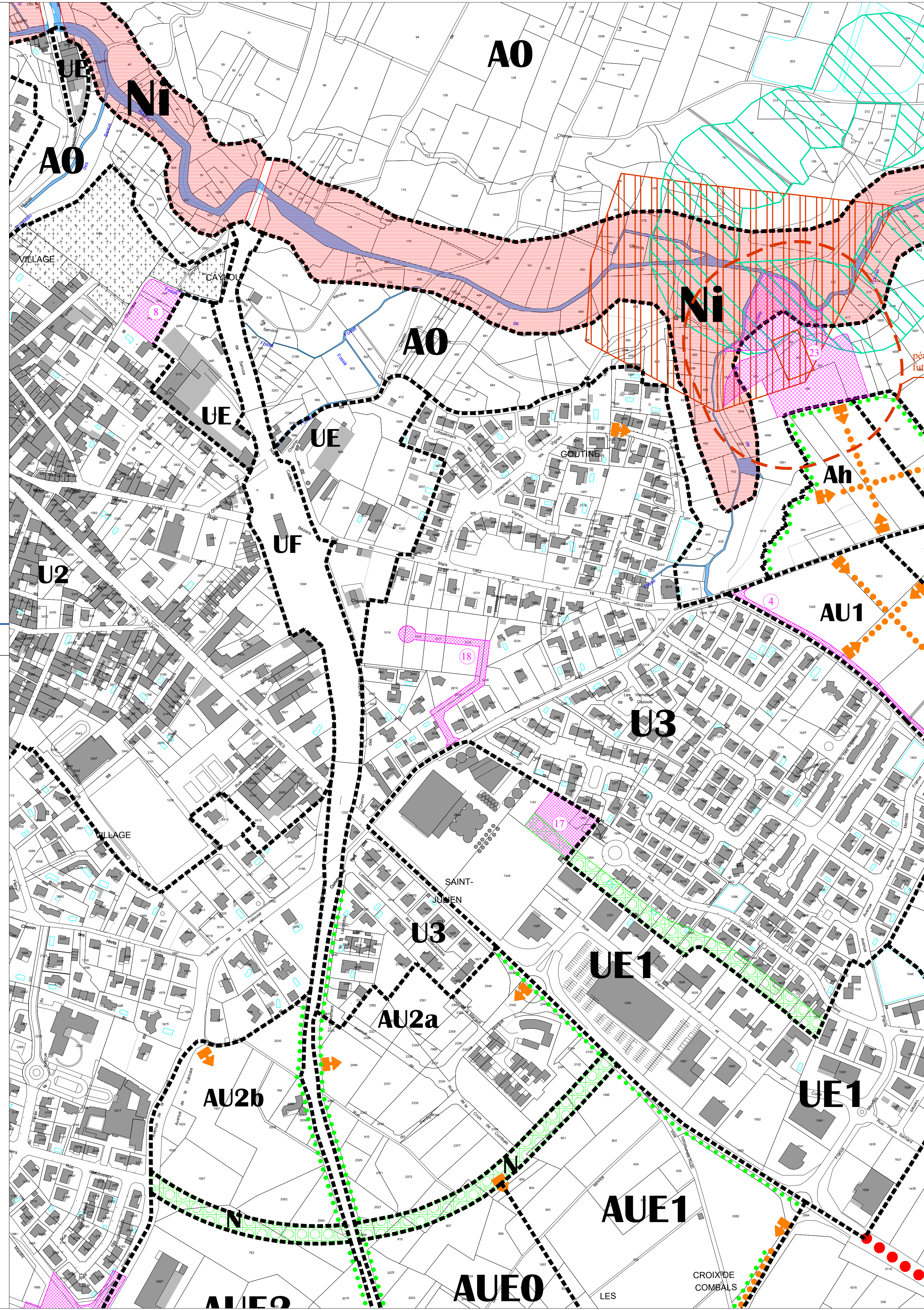


Pièce 3 : extrait du plan de zonage
Echelle : 1/2500ème

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 7 juillet 2011	Modification simplifiée N°1 du PLU approuvée le 31 janvier 2013	Modification N°2 du PLU prescrite par arrêté du maire du 14 novembre 2017	Modification N°2 du PLU approuvée par Délibération du Conseil Municip- pal du 29 mars 2018
--	---	---	--



Dossier n°6116



PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU :

- limite de zone
- emplacement réservé
- section de route où la création d'accès nouveaux est interdite
- principe de liaison routière
- obligation de planter
- zone inondable Rouge Naturelle "R"
(voir le PPRI approuvé le 14/05/2002)
- espace boisé à créer ou à conserver
- Z.N.I.E.F.F. nouvelle génération
- site archéologique
- périmètre autour de la station d'épuration
- périmètre autour des bassins de décantation
- déchetterie
- décharge inerte
- carrières
- aire AOC